



Pollionnay



3 journées

" live en fête "

à Pollionnay

VENDREDI 5

SAMEDI 6

OCTOBRE

VOIR LE PROGRAMME A L'INTERIEUR PAGE 8



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
**Vallons
du Lyonnais**
Une commune
membre de la
Communauté
de Communes
des Vallons
du Lyonnais

Bulletin d'Informations
municipales et communales

JUILLET 2001 - N° 74

Sommaire

Le Mot du maire	3	Chapelle de Larny.....	16
Infos municipales :	4	Exposition à "La Remise"	17
Conseil Municipal	4	Classes en 1	17
Stationnement foire	6	Stage école de musique	17
Démarchage abusif	6	Foire	18
Ambroisie	6	Sauvegarde des Coteaux du Lyonnais	18
Questions-réponses	7	Concours Région Rhône-Alpes ...	18
Services	8	Divers Emploi-Formation :	
Médiathèque :		Recrutement	19
- Programme de "Lire en fête"	8	2 propositions de formation	19
- Horaires	8	Intercommunalité	20
Comment prévenir les atteintes aux biens	9	Centre nautique : été 2001	
L'Euro c'est bientôt	12	- Horaires de ramassage.....	20
Collecte Association Paralysés de France.....	14	- Tarifs.....	20
Insertion Paralysés	14	Carnets de voyage	21
Maison de retraite Jean Villard	14	EVVL	22
La vie associative.....	15	Déchetterie :	
Fête de l'école	15	- Tickets entreprises	23
MJC	15	- Medicity™	23
		Environnement	
		Mine du Verdy	24 à 27

Le Directeur Gérant : Gilbert MARIGNIER, maire.

Responsable informations : Nancy PEFAURE, adjointe.

Dépôt légal : juillet 2001

Note de la rédaction :

Les articles des associations sont rédigés sous la seule responsabilité de leurs auteurs et n'engagent que leurs signataires.

Imprimerie Jacques Poix Communications - 69160 TASSIN

Le prochain bulletin paraissant début octobre 2001, les personnes désirant faire paraître des articles, doivent les déposer en mairie, si possible accompagnés de photos, avant le 15 septembre 2001. Merci.

LE MOT DU MAIRE



Chers administrés,

Les congés d'été approchent et je ne sais pas si c'est la charge de travail ou le temps jusqu'à présent maussade, mais quoi qu'il en soit, ce premier semestre est passé à une vitesse vertigineuse.

Les nouveaux élus municipaux ont pris leurs marques et leurs responsabilités au sein des différentes commissions communales ou structures intercommunales. L'ampleur de la

tâche démontre que tout projet local, intercommunal, voire inscrit dans un cadre régional, nécessite une attention, une motivation et une détermination constantes.

A partir de ce constat, le travail peut être mené et notamment en ce qui concerne le développement et l'image que nous souhaitons donner de notre commune.

A ce sujet, je suis certain que vous avez tous remarqué et apprécié le nouveau logo installé à l'entrée du village, réalisé par une entreprise communale. Nous avons ainsi voulu souhaiter la bienvenue aux visiteurs, mais également afficher notre identité et notre dynamisme.

Depuis de nombreuses années, Pollionnay est reconnue comme l'une des composantes du poumon vert de l'agglomération lyonnaise. De ce fait, elle est très prisée et appréciée pour la pratique de différentes disciplines qui sont proposées à partir d'équipements privés ou de sentiers reconnus pour leur qualité et leur diversité.

Ce tourisme de proximité engendre une vie économique partiellement quantifiable, mais apporte néanmoins petit à petit de l'eau au moulin, par le biais de la taxe professionnelle perçue depuis le premier janvier 2001 par la Communauté de Commune des Vallons du Lyonnais. Il est aussi source d'emplois et ce secteur peut encore être développé.

Ce créneau peut engendrer des craintes sur la gestion du massif forestier, sur l'entretien des chemins, des sentiers, sur le maintien de la faune ou de la flore, dont le suivi n'est pas actuellement assez important. Certains d'entre vous m'ont déjà interpellé sur ce sujet. Ceci ne doit pas être un frein, mais bien au contraire une source de propositions constructives où les idées des uns et la volonté des autres peuvent parfaitement déboucher sur une utilisation de l'espace partagée et cohérente.

A propos de partage, je tiens à mettre en valeur le monde associatif. Le 1^{er} juillet 1901 a été votée la loi qui a donné ses fondements à la vie associative. Ainsi, les collectivités locales sont soutenues dans des champs d'actions variés, tels que l'insertion, l'environnement, l'éducation, le sport... Aujourd'hui, onze millions de personnes sont membres d'une association et œuvrent bénévolement. Le monde associatif de Pollionnay fait partie intégrante de ce chiffre. Je le remercie vivement pour le travail accompli, car souvent, c'est avec une discrétion et un dévouement extraordinaire. Cela ne veut pas dire non plus que les bénévoles sont assez nombreux, bien au contraire. Les personnes qui souhaitent venir renforcer les effectifs associatifs sont évidemment les bienvenues auprès des responsables et auront à relever un défi à la hauteur de leur volonté d'engagement.

Je vous souhaite donc à tous de bonnes vacances ensoleillées, synonymes de détente et de bonheur en famille.

Cordialement.

Gilbert MARIGNIER

INFOS MUNICIPALES

CONSEIL MUNICIPAL

■ SÉANCE DU 19 AVRIL 2001

Commissions municipales : Création, fixation du nombre de membres, désignation des membres

Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal peut former au cours de chaque séance des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil. Ces commissions sont formées exclusivement de conseillers municipaux. Le Maire est président de droit des commissions.

Dans un premier temps il convient de créer lesdites commissions et de fixer le nombre de membres par commission.

Il est donc proposé de créer quatre commissions municipales telles que :

- Finances : 7 membres, y compris le président
- Agriculture, Commerce, Tourisme, Artisanat : 6 membres, y compris le président
- Voirie et travaux généraux : 6 membres, y compris le président
- Urbanisme, POS, Gestion de l'Espace : 7 membres, y compris le président

Les membres des commissions sont les suivants :

- Finances : J.P. MARQUIER, A. BROTTET, C. RAQUIN, P. LHOTTE, M. PORTE, D. BANKS
- Agriculture, Commerce, Tourisme, Artisanat : N. PEFAURE, A. POCCACHARD, D. BANKS, A. CARRET, H. de ROUVILLE
- Voirie et travaux généraux : A. BROTTET, C. RAQUIN, A. CARRET, S. GUILLERMIN, A. PERRAUD
- Urbanisme, POS, Gestion de l'espace : A. BROTTET, J.P. MARQUIER, A. CARRET, G. BEAUQUIS, M. PORTE, J.M. CHENE

Comités consultatifs : Création, fixation du nombre de membres, désignation des membres

Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal peut créer des comités consultatifs, qui comprennent des personnes qui peuvent ne pas appartenir au conseil municipal. La composition en est fixée sur proposition du maire. Dans un premier temps il convient de créer lesdits comités et de fixer le nombre de membres par comité.

Il est donc proposé de créer quatre comités consultatifs tels que :

- Environnement : 10 membres
- Information, Communications, Démocratie : 10 membres
- École : 9 membres
- Jeunesse, Sports, Culture, Vie associative : 8 membres

Les membres des comités sont les suivants :

- Environnement
G. MARIGNIER, N. PEFAURE, A. CARRET, A. PERRAUD, H. de ROUVILLE, E. BROCHET, J.P. GOY, P. VIAL, M. BOUCHARD, C. LAGARDE LEVESQUE.
- Information, Communication, Démocratie
G. MARIGNIER, N. PEFAURE, C. RAQUIN, P. LHOTTE, C. ROUX, H. de ROUVILLE, G. GARLET, E. BROCHET, M.A. MARCHAND, C. DANIERE.
- École
G. MARIGNIER, A. BROTTET, E. GALLONE, C. ROUX, A. POCCACHARD, C. RAGEADE, R. BEAUMONT, A. MARIGNIER, P. PERRA
- Jeunesse, Sports, Culture, Vie associative
G. MARIGNIER, J.P. MARQUIER, N. PEFAURE, A. PERRAUD, C. RAGEADE, G. GARLET, R. BEAUMONT, L. JANIN THIVOS

Commission Communale des Impôts Directs

Monsieur le Maire informe que la durée du mandat des membres de la commission communale des impôts directs est la même que celle du mandat du conseil municipal et de nouveaux commissaires doivent être nommés dans les deux mois qui suivent le renouvellement général des conseils municipaux.

Cette commission est présidée par le Maire et comprend six commissaires dans les communes de 2000 habitants au plus. Les six commissaires titulaires et les six commissaires suppléants sont choisis par le directeur des services fiscaux sur une liste de contribuables dressée par le conseil municipal qui comportent douze noms pour les commissaires titulaires et douze noms pour les commissaires suppléants, qui doivent représenter équitablement toutes les catégories de contribuables. Un commissaire doit être domicilié en dehors de la commune. Cette commission est chargée d'évaluer le classement de l'habitat sur la commune selon des critères établis par l'État.

La liste proposée pour les commissaires titulaires est la suivante :

- Jean BOUCHARD
Maurice BESSENEY
Jean Pierre GOY
Michel CELLIER
Charles CURTELIN
Yves MORETTON
Jean RIVOIRE
Jean François GIRAUD
Marc GRENET
Henri LARUE
Denise CHANOZ
Michel JASSERAND

INFOS MUNICIPALES

La liste proposée pour les commissaires suppléants est la suivante :

- Daniel PETITJEAN
Jean HOURMAGNE
Michel LARDELLIER
Antoine BATTISTI
Lino SMANIOTTO
Philippe GLEIZAL
Philippe TISSOT
Laurent BROSSARD
Bernard GARBIT
Christian BARRAL
Georges MONTHIUD
Germain BRIOUDE

CCAS : fixation du nombre de membres du conseil d'administration

Le Centre Communal d'Action Sociale est un établissement public communal, administré par un conseil d'administration et présidé par le Maire. Il anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune. Outre son président, il comprend au maximum huit membres élus en son sein par le conseil municipal et huit membres nommés par le Maire parmi les personnes agissant dans le cadre de la prévention, de l'animation ou du développement social au sein de la commune. Le nombre de membres du conseil d'administration du CCAS de POLLIONNAY est fixé à huit, soit quatre membres élus et quatre membres nommés par le Maire.

Voté à l'unanimité.

CCAS : Désignation des membres élus par le conseil municipal

- A. BROTTET, E. GALLONE, G. BEAUQUIS, H. de ROUVILLE.
Voté à l'unanimité.

Indemnités du maire et des adjoints

Voté à l'unanimité

- Indemnité mensuelle brute du maire à 43 % de l'indice 1015
- Indemnité mensuelle brute des adjoints à 40 % de 31 % de l'indice 1015.

Redevance d'occupation du domaine public routier

Monsieur RAQUIN, adjoint, rappelle à l'assemblée que les installations de FRANCE TELECOM sont situées sur le domaine public routier placé sous la responsabilité de la commune. À ce titre, la commune peut percevoir une redevance d'occupation dudit domaine public routier.

Ces installations sont ainsi répertoriées :

TYPE D'OUVRAGE	LONGUEUR/SURFACE
artères aériennes	30 km 215
alvéoles souterrains	16 km 267
emprises au sol	1,50 m ²

Il est proposé de fixer le coût unitaire pour établir le montant de la redevance comme suit pour l'année 2001 :

- 154,80 francs par km d'artère ou d'alvéole souterraine
- 103,19 francs par m² d'emprise au sol

Ce coût évolue chaque année en fonction de l'indice de la construction.

Voté à l'unanimité.

Imputation en investissement de biens d'une valeur inférieure à 4000 francs TTC

- Deux extincteurs pour le local multiservices d'une valeur inférieure à 4000 francs TTC.
- un nettoyeur haute pression d'une valeur inférieure à 4000 francs TTC.

Voté à l'unanimité.

Participation aux frais scolaires pour les enfants de POLLIONNAY scolarisés dans les communes de la CCVL

Madame GALLONE, adjointe, informe l'assemblée que la commune de POLLIONNAY participe aux frais scolaires des enfants scolarisés dans les écoles publiques des communes qui font partie de la CCVL et réciproquement. Il est proposé d'une part de préciser que cette mesure concerne les enfants âgés de 3 ans et plus au cours de l'année civile de référence, et d'autre part de réviser le montant de la participation pour les élèves de primaire et de maternelle, à compter de l'année scolaire 2000/2001, telles que :

- 2 448 francs pour un enfant scolarisé dans une classe maternelle
 - 1 224 francs pour un enfant scolarisé dans une classe primaire.
- Voté à l'unanimité.

Merci de faire confiance aux annonceurs qui aident à la parution du bulletin municipal.

INFOS MUNICIPALES

RAPPEL

DIMANCHE 2 SEPTEMBRE
FOIRE
VIDE-GRENIER
FÊTE AU VILLAGE

Samedi 1 septembre : stationnement interdit * sur la place des anciens combattants.

Dimanche 2 septembre : stationnement et circulation interdite * dans tout le village.

Merci de votre compréhension et de votre aide.

* Voir arrêtés municipaux relatifs à la circulation et aux stationnements.

DÉMARCHAGE ABUSIF EN PUBLICITÉ

Des personnes se faisant passer pour des fonctionnaires des Impôts ou des Finances vous proposent par téléphone des espaces publicitaires dans des revues présentées comme des publications fiscales ou administratives.

La Direction Générale des Impôts n'édite ni ne diffuse aucun ouvrage faisant appel à la publicité.

Ces personnes font état de cautions officielles, elles vous menacent de contrôle fiscal, elles vous promettent l'absence de contrôle ou des mesures de bienveillance fiscale.

Ne donnez pas suite à ces propositions, ces actes sont réprimés par le code pénal : usurpation de fonctions, escroqueries, tentative d'escroquerie.

Pour tout renseignement, prenez contact avec la direction des services fiscaux de votre département.

AMBROISIE : NUISANCES ET MOYENS DE LUTTE



L'ambrosie est une plante annuelle de plus en plus répandue dans le Rhône qui est plus communément appelée "faune moutarde". Le sud-est, la vallée du Rhône et la Région Lyonnaise représentent les zones géographiques où cette plante de la famille composée est la plus répandue.

Elle pousse sur les bords de la route, dans les terres laissées à l'abandon ou celles récemment retournées (chantier...), voir même dans son propre jardin.

L'ambrosie artemisiifolia est une plante dont la croissance peut atteindre 20 cm à 1,5 m. Sa tige robuste, striée de couleur verte et aubergine est couverte de poils blancs. Ses feuilles minces sont très découpées d'un vert franc sur les 2 faces, positionnées en opposition sur la tige principale. La floraison de cette plante a lieu de la mi-été jusqu'à l'automne (fin juillet à octobre). Ses fleurs petites, verdâtres et groupées se dressent en épis pour libérer leur pollen. Un pied d'ambrosie peut produire 2 à 3 milliards de grains de pollen en une journée. La fleur donnera ensuite un fruit sec et coriace avec une seule graine qui sera disséminé par le vent, l'eau ou les animaux.

C'est le pollen qui est la cause des manifestations allergiques chez certaines personnes. Les principaux symptômes sont alors semblables à ceux provoqués par les pollens des graminées :

- nez qui coule, éternuements importants
- conjonctivite voir sinusite
- asthme jusqu'à des crises sévères
- trachéite
- atteintes cutanées telles qu'urticaire ou eczéma
- œdème (paupières...)

Ces manifestations allergiques sont plus fréquentes lors de la pollinisation maximum en août-septembre.

Quelle attitude avoir ?

- Tout d'abord savoir reconnaître la plante (voir photo et dossier en mairie)
- Pouvoir établir une carte topographique des zones de présence de cette plante dans notre commune (terrain privé ou public) (voir fiche de déclaration en cours de diffusion en mairie).
- Agir au moment de la floraison par un arrachage de la plante. Un jumelage avec broyage à 2 cm de hauteur limite l'installation et le "rendement" de l'ambrosie.

Celle-ci sera alors éliminée de la surface du sol.

Chaque année, les collectivités locales effectuent ces opérations d'arrachage grâce à des associations de réinsertion des personnes afin de contribuer à l'élimination de cette plante nuisible à la santé publique. Un effort est aussi demandé aux propriétaires et locataires de terrains envahis par l'ambrosie (voir déclaration à la mairie).

Dans le département, une expérience est menée à Mornant et à St Symphorien sur Coise pour une action sur toutes les zones envahies à traiter aussi bien publiques que privées. Selon les résultats, une action massive sera entreprise sur 2002 sur toutes les zones connues de culture du département du Rhône avec une coordination gérée par le conseil général. Pensons donc à définir, à Pollionnay cette cartographie. Cette année, la brigade verte N°5 du SIVUREEN traitera encore cet envahisseur à partir du 23 juillet. Ralentissez votre voiture aux passages des zones de chantiers le long des routes.

C'est un fléau dangereux que l'on doit traiter collectivement. Une action d'envergure doit se préparer. Nous proposerons une coordination, d'abord par une réflexion des commissions "voirie", "environnement" et "communication" puis par une action concertée avec tous les acteurs pour prévenir les problèmes de santé des personnes sensibles.

Christian Raquin

INFOS MUNICIPALES & SERVICES

QUESTIONS-RÉPONSES

VOUS VOUS ÊTES PEUT-ÊTRE POSÉ CETTE QUESTION ?

Cette nouvelle rubrique qui permet à chaque citoyen de poser une ou plusieurs questions brèves et particulières aux élus. Une réponse courte sera alors publiée dans le bulletin municipal dans un but de transparence.

POURQUOI N'AVONS-NOUS PAS LE CÂBLE À POLLIONNAY ?

Tout d'abord, la date prévue pour l'installation du câble et le début de sa mise en fonction était "fin juin". D'autre part une association exige l'enfouissement de tous les réseaux sur le chemin de N.D. de Lorette.

LA PLACE DES MÛRIERS N'EST PAS ENCORE OUVERTE AU PUBLIC, POURQUOI ?

La réception des travaux n'a pas encore été faite compte tenu d'un différent avec la société de travaux. Affaire en cours de règlement.

LA PLACE DEVANT LE MULTISERVICE N'A PAS D'ARBRE. POURQUOI NE PAS L'AVOIR PRÉVU ?

Devant le risque d'une mauvaise reprise de l'arbre (avril 2001), la plantation d'un végétal a été repoussée à la fin de l'automne. Ce sujet sera étudié en double commission voirie-environnement.

L'INSTALLATION DU GAZ EST-ELLE PRÉVUE POUR CETTE ANNÉE ?

Oui pour les mois de Juillet-Août 2001 pour la tranche de la Cozonnière et de la Croix du Ban. Ces dossiers sont consultables en mairie.

COMBIEN DE TEMPS VONT DURER LES TRAVAUX DES PRESLES ?

Ces travaux seront presque finis lors de la publication du bulletin municipal. Le terminus du bus va alors se déplacer sur ce parking. Nous projetons une végétalisation pour la fin de l'automne.

Christian Raquin

Dans le cadre champêtre et forestier,
des produits naturels



Auberge des Garennes
Menu Campagnard - Banquets - Repas d'Affaires
Anniversaires - Mariages - Séminaires
Terrasse ombragée - Jeux d'enfants

Col de la Croix du Ban - Soucieux-les-Mines
Tél. 04 74 70 48 47
Route départementale 610, entre Pollionnay et St-Pierre-la-Palud

MARY BOUTIQUE

Maroquinerie - Bagages
Gants - Parapluies

MAC DOUGLAS - TEXIER - ERBÉ - POURCHET
SAMSONITE - DELSEY - ISOTONER

112 av. P. Dumont
TÉL. 04 78 57 90 14 69290 Craponne

Le Pollionnay

Fabrice et Nathalie BATAILLE

BAR - TABAC - PRESSE
EPICERIE - SNACK

Tél. 04 78 48 18 39

DÉPANNAGES ÉLECTRO-MÉNAGER

Votre spécialiste :

ROGER BRIARD

Magasin : 13, place du Marché - VAUGNERAY
Tél. 04 78 45 87 30 - Fax 04 78 45 93 78

INFOS MUNICIPALES & SERVICES

MÉDIATHÈQUE

■ PROGRAMME DE LIRE EN FÊTE "AUX COULEURS DU MONDE"

Vendredi 5 octobre :

- 20h, salle des fêtes : Contes, légendes et percussions de l'Afrique de l'Ouest avec Mamadou Hall Pulal et Mamadou Djembe pour tout public

Samedi 6 octobre :

A partir de 14h :

- défilé costumé enfants et adultes "Aux couleurs du Monde"
- Stands sur les 5 continents avec jeux
- Vente de livres
- Ventes de produits (commerce équitable)
- Atelier de calligraphie
- Atelier et exposition sur le Blues
- Spectacle de chants et danses folkloriques et aussi vente de boissons et douceurs exotiques...
- 21h : Concert "Musiques du Monde"

Ce programme est en cours d'élaboration avec le concours de différents partenaires de Pollionnay et de l'Association des Amis de la Bibliothèque Départementale de Prêt.

Le programme définitif sera disponible en septembre.

■ FONCTIONNEMENT DE LA MÉDIATHÈQUE DURANT LA PÉRIODE DES VACANCES (entre le 14 juillet et le 15 août)

L'Équipe Médiathèque souhaite d'agréables moments de lecture, musique, cinéma à ceux qui passent leurs vacances à Pollionnay, et propose un certain nombre d'heures d'ouverture de 10h à 12h

- Dimanche 15 juillet
- Mercredi 18 juillet
- Samedi 21 juillet
- Mercredi 25 juillet
- Samedi 28 juillet
- Mercredi 1^{er} août
- Samedi 4 août
- Mercredi 8 août
- Samedi 11 août

En dehors de cette période : horaires habituels, mercredi, samedi, dimanche de 10h à 12h et jeudi de 16h30 à 19h.

Annie Danière

INFOS MUNICIPALES & SERVICES

QUELQUES CONSEILS AFIN DE VOUS AIDER À PRÉVENIR LES ATTEINTES AUX BIENS

Chaque année, la période estivale est propice à la réalisation de cambriolages, de vols de véhicules, de vols par ruse ou d'escroqueries avec votre carte bancaire.

Cette année, la gendarmerie nationale a décidé de mener une campagne d'information en liaison avec les communes.

Le concours de la population est aussi un élément déterminant dans la lutte contre la délinquance ou contre l'insécurité, car il permet d'optimiser l'action des militaires de la gendarmerie.

Aussi, les gendarmes de la compagnie de l'Arbresle ont l'honneur de vous prodiguer certains conseils qui vous permettront de mieux mettre en échec les voleurs.

■ S'agissant des vols dans les habitations, il est possible de constater trois grandes formes de vols dans les résidences.

- Les vols d'argent, de bijoux, les cartes bancaires ou carnet de chèques, les magnétoscopes, les consoles de jeux ou éléments hi-fi, l'outillage, etc, perpétrés en l'absence des occupants, le plus souvent à la tombée de la nuit ou au cours de la nuit, sans repérage préalable, avec effraction d'une porte, d'une fenêtre ou/et d'un volet. Ces cambriolages se caractérisent par leur très grande rapidité d'exécution et la fouille sommaire de la maison.

- Les vols simples de sacs à mains, sacoches, argents ou objets de valeurs, commis avec ou sans effraction mais en présence des occupants (portes non fermées à clés ou effraction sur les serrures). Ils concernent les objets visibles de l'extérieur et sont commis autant le jour que la nuit.

- Les vols de mobiliers ou d'œuvres d'art, moins nombreux, qui sont le fait de connaisseurs. Ils font le plus souvent l'objet d'un repérage minutieux. Ils concernent surtout les châteaux et les maisons bourgeoises.

ACTIONS POSSIBLES CONTRE LES AGISSEMENTS DES MALFAITEURS

■ S'agissant des valeurs, bijoux, cartes bancaires et chèques :

- Ne pas les laisser en évidence, faciles à trouver : pour cela, ne pas les entreposer dans la salle de bains, la chambre à coucher ou dans les bureaux et secrétaires. Privilégier des lieux insolites.
- Ne pas conserver de fortes sommes d'argent au domicile.

■ S'agissant du mobilier et des œuvres d'art

- Les prendre en photographies, les faire expertiser, les marquer avec des signes distinctifs (par exemple pour un bureau ou une commode, mentionner votre nom avec un feutre indélébile sous les tiroirs, dans les caissons). Ces opérations permettront en cas de découverte de meubles suspects, de les identifier plus facilement et de vous les restituer.

■ S'agissant des véhicules

- Ne jamais laisser les clés sur le démarreur, même si la voiture est dans le garage ou dans la cour, et ce a fortiori si vous êtes partis en vacances avec votre autre voiture.
- Ne jamais laisser le certificat d'immatriculation dans l'habitacle (la voiture peut être revendue très facilement ou circuler normalement) tant que le vol n'est pas déclaré.
- Ne jamais laisser les clés de votre véhicule à un endroit où il est facile de les trouver.

■ En outre, si vous partez en vacances, nous vous conseillons

- De signaler la période de votre absence à la brigade de gendarmerie ou à la police municipale dont vous dépendez.
- D'informer vos voisins de votre absence.
- Donner éventuellement une clé à un membre de votre famille, un ami ou un voisin afin qu'il anime la maison, qu'il vide la boîte aux lettres et qu'il soit en mesure de vous prévenir ou d'alerter la gendarmerie en cas de problèmes ;
- Ne pas laisser de message évoquant votre absence sur le répondeur ; faire éventuellement le transfert d'appel.

■ De façon générale, nous vous demandons

- De signaler systématiquement à la gendarmerie (17 ou numéro France Télécom) toute présence suspecte de personne ou de véhicule surtout si les individus que vous voyez vous sont inconnus. Nous vous invitons à relever les caractéristiques des véhicules aperçus (marque - type - couleur - immatriculations) et à nous les communiquer.
- De conserver les factures ou tout document sur lesquels sont apposées les références des appareils mobiliers qui vous seraient volés. Cela pourra faciliter leur identification en cas de découverte.

■ S'agissant des personnes qui se présentent à votre domicile en usant d'une fausse qualité de policier, de gendarme, de plombier ou d'agent EDF ou GDF

Si une personne se présente à votre domicile en invoquant une histoire comme vous avez une fuite d'eau dans votre salle de bains, il y a une fuite de gaz chez vous, ou l'employé qui est venu vous voir tout à l'heure n'était pas un agent du gaz mais un voleur et il vient d'être interpellé, restez très prudent et surtout ne laissez pas ces personnes pénétrer dans votre domicile mais appliquez les conseils suivants :

- Demander à cette personne une carte professionnelle ou une pièce d'identité.
- Méfiez-vous si elle est porteuse de gants, c'est qu'elle veut dissimuler ses empreintes, donc c'est suspect.

HAUTE COIFFURE RENATO



Renato

STYLISTE

Création



PRODUITS L'ORÉAL

TASSIN

157, av. Charles de Gaulle Tél. 04.78.34.77.71

CRAPONNE

66, av. Edouard Millaud Tél. 04.78.57.33.60

INFOS MUNICIPALES & SERVICES

(Comment prévenir les atteintes aux biens suite)

- Demander lui le numéro de l'agence du gaz ou des eaux pour laquelle il travaille, ou la brigade de gendarmerie voire le commissariat de police dont il dépend.
- Vérifiez avec quel type de voitures il est venu chez vous (voiture de service ou banalisée auquel cas c'est suspect);
- N'hésitez pas à appeler la brigade de gendarmerie pour signaler la présence de ces individus.
- Ne leur montrez jamais ni ne les conduisez à l'endroit où vous avez caché vos valeurs.
- Si vous avez un voisin proche, appelez-le.

■ S'agissant de l'utilisation de votre carte bancaire

Lors de vos retraits dans un distributeur de billets, il convient de respecter certaines règles simples afin d'éviter tout désagrément :

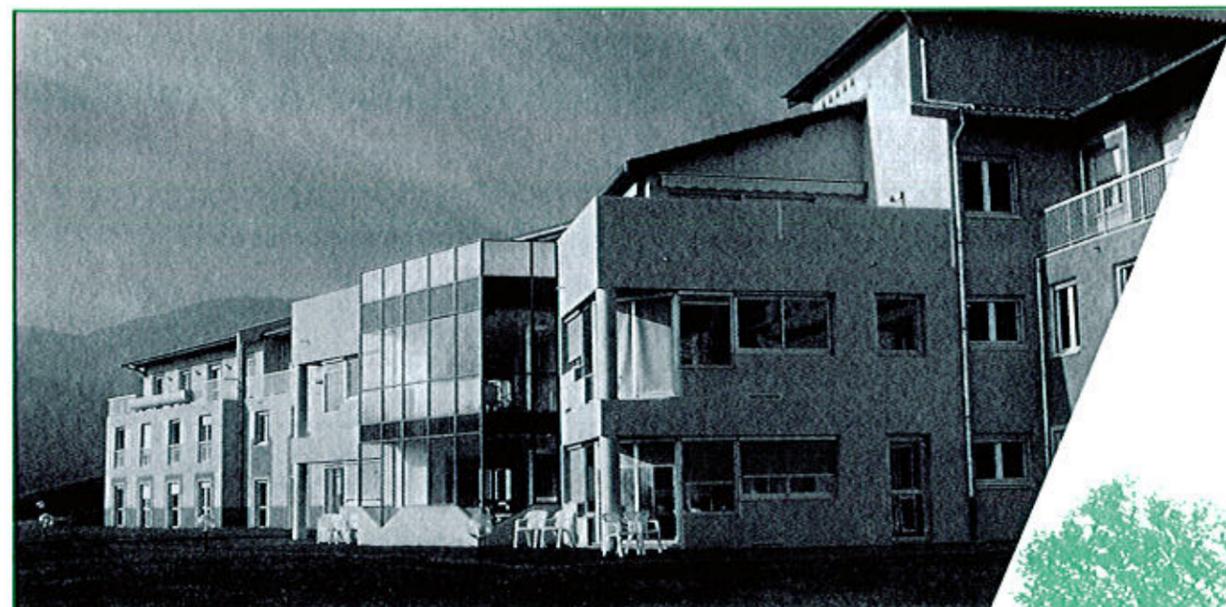
- Avant d'introduire sa carte bancaire, faire un tour d'horizon pour constater que l'environnement n'est pas suspect - pas de présence d'individu menaçant ou de voiture occupée par des personnes suspectes.
- S'assurer que l'appareil est en état de marche et qu'aucune affichette relatant une panne n'y est collée.

- Faire son code confidentiel discrètement, ne pas agir en présence d'un client pressant.
- Ne pas se laisser distraire pendant l'opération de retrait - rester vigilant.
- Bien récupérer le ticket afin qu'il ne soit pas utilisé ultérieurement par ces escrocs sur Internet ou auprès de sociétés de ventes par correspondance.

Les gendarmes de la compagnie de l'Arbresle, loin de vous inquiéter, espèrent que ces conseils, qui ne sont pas exhaustifs, vous seront utiles. Sachez que les gendarmes luttent quotidiennement contre les voleurs, les escrocs et autres personnes malfaisantes mais, avec votre concours, leur action pourra être encore plus performante.

Enfin, n'hésitez pas à vous rendre à la brigade de votre domicile afin d'y demander des conseils plus personnels et surtout n'omettez pas de signaler tout fait qui vous paraît anormal car la sécurité est l'affaire de tous, donc ensemble, luttons contre l'insécurité.

La gendarmerie nationale vous souhaite de passer d'agréables vacances.



Les Aurélias

Etablissement médicalisé pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et de toute affection neurologique nécessitant une prise en charge. Celle-ci est assurée par une équipe soignante adaptée, encadrée par un personnel médical spécialisé. Cure médicale - Long séjour

69290 Pollionnay par Craponne - Tél. : 04 78 87 42 42 - Fax : 04 78 87 42 00

La banque de votre
quotidien, nous
l'imaginons tous les jours.

Venez rencontrer nos Conseillers.

3, place de la Mairie
69670 VAUGNERAY
☎ 04 78 45 78 78
Télécopie 04 78 45 83 26



image **Nouveau**
Photographie
Tirage APS et 135 avec index
agrandissements

KODAK Express
Développement en 1 heure
04 78 57 04 89
103-105, av. Edouard Millaud
69290 Craponne

RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES

Une structure au service des assistantes
maternelles, des familles et des enfants.

10, rue de la Mairie
69290 St Genis-les-Ollières
Tél. 04 78 57 44 91

AIAD

Une association au service de l'aide
à domicile auprès des personnes âgées :

Place Andrée-Marie Perrin
69290 Craponne
Tél. 04 78 57 34 09

CARRIERES POCCACHARD SARL

GORRE GRAVILLONS OCRE ROUGE JAUNE
ENROCHEMENT PIERRES JAUNES A MURET
TOUS PRODUITS DE CONCASSAGE

LA RAPAUDIÈRE - POLLIONNAY - 69290 CRAPONNE
LESPINASSE - BOYER 42460 CUINZIER
LEPY - POLEYMIEUX AU MONT D'OR 69250

TEL. : 04 78 48 13 14
Fax : 04 78 48 17 54



Boulangerie - Pâtisserie
CUISSON AU MAGASIN
...
Ingrid et Lionel Duquenoy

8, Grande Rue
69290 GREZIEU LA VARENNE
Tél./Fax : 04 78 57 00 58

"Le Bourg"
69290 POLLIONNAY
Tél./Fax : 04 78 48 15 65

Sarl Paul Abeillon

Electricité Générale
Automatisme et Mécanique Industrielle
Maintenance - Dépannage
Rénovation - Mise en conformité

Tél/Fax : 04 78 48 17 64
Port : 06 11 14 83 42

INFOS MUNICIPALES & SERVICES



L'EURO C'EST BIENTÔT

Venez vous familiariser avec l'euro

A partir du 31 décembre prochain, l'Euro remplacera le franc dans nos porte-monnaies.
Les factures EDF, France télécom, compagnies des eaux, etc... sont libellées en Euro.

Pour ne pas craindre l'arrivée de notre nouvelle monnaie, il est important de bien se préparer.

Nous vous invitons à venir vous familiariser avec l'Euro en participant à une réunion - atelier,
organisée avec un euro-formateur :

Le vendredi 28 septembre
de 14h30 à 16h30

à la salle des Associations de Pollionnay.



Matériels pour l'ennoblissement textile
CONSTRUCTEUR - Bureaux et ateliers

La Rapaudière - 69290 POLLIONNAY (Région Lyon)
Tél. : 33 (04) 78 48 11 44 - Fax 33 (04) 78.48.11.45

Jacques Poix Communications

PAO
PHOTOCOPIE
N & B - COULEUR
IMPRIMERIE
PAPETERIE



2 ADRESSES
POUR MIEUX
VOUS SERVIR

50, av. Victor Hugo
T A S S I N
Tél. : 04 78 34 89 18
Fax : 04 78 34 88 91

68, av. Ed. Millaud
C R A P O N N E
Tél. : 04 78 44 87 66
Fax : 04 78 44 62 35



E. LECLERC

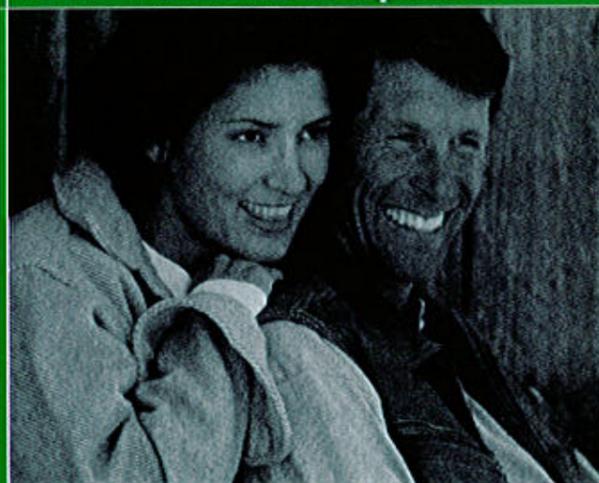
GREZIEU-LA-VARENNE

5, rue Benoit Launay - Tél. 04 78 44 85 13

OUVERT du lundi au samedi de 8 h 30 à 19 h 30 NON STOP
et le vendredi jusqu'à 20h



Ce sont nos clients qui le disent!



“Peugeot FAHY,
chaque jour,
ils nous facilitent
la vie”

www.occasionsdulion.com/francheville

Dans l'ouest lyonnais, FAHY S.A.

25, avenue du Chater - FRANCHEVILLE - 04 78 34 00 20



PEUGEOT

INFOS MUNICIPALES & SERVICES

COLLECTE ASSOCIATION DES PARALYSÉS DE FRANCE

L'Association des Paralysés de France, 73 ter, rue Francis de Pressensé, 69100 Villeurbanne, organise sa collecte **Moisson du Cœur, du lundi 15 au vendredi 19 octobre 2001.**

Cette opération consiste dans le ramassage de textiles usagés, chaussures et radiographies périmées. Notre commune se fera un devoir de participer à cette manifestation, dont la réussite permet de dégager des ressources servant à répondre aux besoins des enfants et personnes handicapées de notre département.

"Nous vous invitons à vider vos placards et à déposer vos dons dans l'emballage de votre choix à la **salle JOURDAN de 9h à 17h du 15 au 20 octobre 2001.**

Merci de votre générosité

GIHP GROUPEMENT POUR L'INSERTION DES PERSONNES HANDICAPÉES PHYSIQUES

LE STRADA

Une course un peu éloignée, un rendez-vous médical, une visite amicale... N'hésitez plus, ayez le réflexe STRADA. Le Strada est un service de transport et d'aide aux déplacements pour les personnes âgées de plus de 65 ans ayant des difficultés de déplacement, résidant dans une des communes des cantons de Vaugneray et de Tassin, comme Pollionnay par exemple.

Le transport est effectué avec un accompagnement porte à porte (de l'intérieur du domicile à l'intérieur du lieu de rendez-vous) pour tous motifs : soins, loisirs et vie sociale... Les transports sont également possibles vers l'extérieur du secteur pour les gares et les hôpitaux lyonnais.

Le service est à votre disposition du lundi au vendredi de 9 heures à 18 heures pour toute demande de transport ou un simple renseignement au 04 78 45 87 87.

Le Strada, vous vous souviendrez de sa voiture jaune.

LA MAISON DE RETRAITE DE JEAN VILLARD

Mercredi 20 juin, après-midi champêtre très réussi à la maison de retraite Jean Villard au son de la harpe Celtique.

Le concert était donné par Béatrice Le Provost.

Geneviève Beauquis



OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

Mardi, mercredi, jeudi, samedi
de 9 h 00 à 12 h 00

Jeudi de 14 h 00 à 16 h 30

SECRETARIAT

Tél 04.78.48.12.09 - Fax 04.78.48.15.09

ECOLE PUBLIQUE MICHEL SERRES

Tél 04.78.48.16.79 - Fax 04.78.48.17.24

E-mail : ec.michel.serres.pollionnay@marelle.org

RESTAURANT SCOLAIRE

Tél 04.78.48.17.34

LOCAL DES POMPIERS

Tél 04.78.48.15.80

MÉDIATHÈQUE

Tél 04.78.48.14.69

LA VIE ASSOCIATIVE

FÊTE DE L'ÉCOLE

Tous les membres du bureau du Sou des Écoles, remercient les parents et participants, qui ont contribué à la réussite de la fête du samedi 16 juin 2001. Merci, surtout pour les enfants, qui se sont bien amusés l'après-midi ainsi que leurs parents au cours de la soirée dansante.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances en attendant de se retrouver à la rentrée pour constituer ensemble une nouvelle équipe et projeter l'organisation de l'année 2001 - 2002.

Bon été à tous

P/Le bureau du sou

M. A. Marchand

SAISON 2000-2001 : LA MJC CHANGE DE PEAU...

La saison 2000-2001 touche à sa fin.

Cette année aura été une année de transition pour la MJC de POLLIONNAY, marquée essentiellement par un changement des membres de son bureau et la recherche d'une nouvelle identité et d'un nouveau positionnement au sein du village.

Ces réflexions nous ont amenés à reconsidérer les habitudes et les besoins des habitants et à participer activement à la mise en place de projets et d'activités en liaison avec la MJC OUEST (Vaugneray, Brindas, Grézieu, Chaponost, Yzeron).

Ces réflexions nous conduisent tout naturellement à la rédaction d'une nouvelle "Charte" MJC Pollionnay avec l'établissement de nouveaux statuts, d'un nouveau règlement intérieur quant à l'utilisation du FOYER, et peut-être d'un nouveau nom...

Notre objectif est de mettre en place la "nouvelle MJC" pour la rentrée 2001. Cet été sera donc aussi studieux pour les membres du bureau que les universités d'été de nos chers politiciens.

Cette saison aura été également novatrice dans la production de nouveaux ateliers et de nouvelles soirées :

- atelier cirque
- soirée tisane-contes
- soirée Cabaret "musiques du monde"
- Renc'arts
- Concerts

Nous nous félicitons également du travail de la troupe "Éljo et les Roots Troubadolls" née dans nos locaux et qui présente ses spectacles **CONTES DE RUE**. Vous pourrez les croiser au festival "**ROCK SOUS LES ÉTOILES**" à St Symphorien/Coise le 30 juin et 1^{er} juillet, à la foire de POLLIONNAY le dimanche 2 septembre et certainement

à **WOODSTOWER (La Tour de Salvagny) le dimanche 9 septembre** (sous réserve).

Pour l'heure il est temps de vivre l'été 2001 comme il se doit : avec du **SOLEIL!**

Avant l'été

Nous terminons cette saison avec deux temps forts

- L'atelier cirque et jonglage, animé par Erwan, a remporté un franc succès auprès des jeunes de 8 à 14 ans. Devant un tel succès, nous envisageons fortement de reconduire cette activité dès la rentrée de la saison prochaine.

- Le dernier concert de la saison, **SOUND SYSTEM REG-GAE**, du 16 juin a également été un grand succès en attirant environ 200 jeunes de la région.

Sylvie, notre jongleuse de feu, a allumé le parvis de la MJC et réchauffé les cœurs de tous, même des plus jeunes.

Erwan, DJ Sélector Kounta Amarik, nous a entraînés sur des rivages joyeux et colorés avec des reggaes, ragga toniques et rythmés invitant tous les participants à danser de bon cœur.

Pendant l'été

La MJC sera ouverte tout le mois de juillet jusqu'au samedi 28 juillet inclus.

Le Foyer sera ouvert tous les mardis, mercredis, vendredis et samedis de 14h00 à 19h00 (sauf pendant les sorties et activités prévues au programme).

Vous y trouverez comme d'habitude : **PING-PONG, BABY-FOOT, JEUX, TELEVISION, MUSIQUE.**

CALENDRIER DES SORTIES D'ÉTÉ (en relation avec MJC OUEST)

Vendredi 13 juillet	11 h 00-16 h 00	PISCINE
Lundi 16 juillet	11 h 30-18 h 00	LASER GAME
Mercredi 18 juillet	7 h 30-17 h 30	ROBINSON PARK
Vendredi 20 juillet	11 h 00-16 h 00	PISCINE
Lundi 23 juillet	13 h 30-00 h 30	ASTRONOMIE
Mercredi 25 juillet	8 h 00-18 h 00	WALIBI
Vendredi 27 juillet	11 h 00-16 h 00	PISCINE

Séjour MONTAGNE : en relation avec la MJC VAUGNERAY : Du mardi 10 juillet au jeudi 12 juillet.

Tous les programmes, dates, horaires et tarifs sont disponibles à la MJC.

LA VIE ASSOCIATIVE

(MJC Suite)

APRÈS L'ÉTÉ

Nous travaillons actuellement sur le programme d'activités pour la saison 2001-2002. Avant le programme définitif qui sera établi fin juillet, nous vous proposons, pour vous faire rêver, un avant-goût de nos activités (sous réserve) :

Un... deux... trois... soufflez... respirez... Étirez-vous...
Bien sûr l'activité gymnastique sera au rendez-vous. **SUCCÈS OBLIGE.**

Une balle... deux balles... trois balles... quatre balles...
C'est l'atelier cirque, jongle et équilibre qui fera ses débuts à la rentrée. Cet atelier découpé par tranches d'âges sera ouvert à tous : enfants, jeunes et adultes. **SUCCÈS ATTENDU.**

Les mains dans l'argile.

Nous envisageons de développer un nouvel atelier : travail de la terre.

Soirées Cabaret et concerts

Nous renouvellerons l'année prochaine ces soirées qui avaient séduit un grand nombre d'habitants. Musique, contes, spectacles, sound system reggae.

Et quelques surprises bien sûr...

DÉJÀ DEUX DATES IMPORTANTES À RÉSERVER SUR VOS AGENDAS :

FOIRE DE POLLIONNAY :

La MJC sera présente le dimanche 2 septembre avec au programme : cirque, jongleuse de feu, conte de rue, les percussions de l'école de musique, et buvette

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : notre assemblée générale est prévue le samedi 13 octobre 2001

La présidente.
Amandine BARBERAT

UN CONCERT À ST ANDRÉ DE LARNY ?

Il y a plus de 10 ans maintenant que l'A.P.R.A.C. (Association de Promotion Rurale d'Art et de Culture) a lancé le circuit des Eglises romanes des coteaux du lyonnais. Depuis, sur chacun des sites concernés, des bénévoles accueillent les visiteurs le 1^{er} dimanche de chaque mois, de 15h à 19h, de Pâques à la Toussaint, ou de manière ponctuelle, à la demande.

Pour faire mieux connaître encore ces petites églises qu'ils chérissent, ces mêmes bénévoles organisent, entr'autres expositions, tous les 2 ans, une animation spécifique :

- "Le Printemps Choral des Eglises Romanes"

Tout un calendrier de concerts est élaboré, qui s'étale entre mai et juin sur l'ensemble des sites ; 9 églises = 9 concerts. C'est dans le cadre de ce printemps choral, que le 20 mai dernier, au soir d'une belle journée, le groupe vocal

"Piccoloco", dirigé par Mme Michelle Béro, se produisait dans la petite chapelle St André à Larny.

Un concert à Larny ? Pas possible ! Trop petit...

Pari lancé, pari tenu. La chapelle ce soir là, était pleine comme un œuf. L'édifice, depuis 1000 ans de son existence dans sa plus simple ruralité, avait-il jamais résonné dans une telle polyphonie ?

Toutes ses vieilles pierres vibrent encore de l'harmonie de ces chants et des applaudissements nourris qui ont crépité longuement.

"Piccoloco" a fourni là une prestation remarquable. Tous les choristes ont apprécié la qualité de l'accoustique et les dimensions intimes et harmonieuses de cette petite chapelle qu'ils ne connaissaient pas.

"C'est merveilleux ! Nous reviendrons..." nous ont-ils dit avant leur départ.

À l'issue du concert, le jour finissant permettait à tous chanteurs et auditeurs de partager le verre de l'amitié pour prolonger encore le charme de ce moment précieux.

L'A.P.R.A.C remercie sincèrement les autorités municipales et paroissiales qui leur ont fait confiance, leur permettant ainsi le déroulement de cette première.

Josette CHAVAND



TRANSPORT - TERRASSEMENT Locations de caissons pour déblais

Carrière de Gorrh - POLLIONNAY

Ets ROULET

7, allée des Primevères
69110 SAINTE-FOY-LES-LYON
Tél. : 04 78 59 22 64

LA VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION GENEVIÈVE DUMONT

"La remise" - Avenue Guerpillon

L'association Geneviève Dumont "pour le développement de l'art contemporain" présente deux expositions pour annoncer l'été et l'automne.



En juin, depuis le 9, jour du vernissage, Danielle STEPHANE, plasticienne, a présenté "les robes aux cages d'amour", thème choisi pour cette manifestation. Ce sont des robes portées, transformées, modelées, puis peintes, autant de mues. Dans la salle aux murs en pisé brut et balafré, elle a proposé ses "gynéglyphes", petites pièces de sous-vêtements, "Vénus revoilée" aux formes apparentes, fortement suggérées par le tatouage et le texte court mais efficace.

Dans l'entrée, le visiteur est surpris par Louise Labbé, la si Belle Cordière, revisitée.

"Les robes aux cages d'amour-1" - 2000 Huile/robe 132 cm x 64 cm

Pour septembre, nous attendons SHIH CHUN LEE qui proposera des sujets dont elle dit : "le hasard prend une place importante, à chaque trace faite au pinceau, correspond un temps, un espace mental parcouru. Ces tâches spontanées, que j'enrichis, que j'oriente, sont mon langage pictural".

Les membres de l'association se félicitent de la fréquentation sans cesse accrue depuis 1995 : ils espèrent le même succès en septembre.

Vernissage pour SHIH CHUN LEE le samedi 1^{er} septembre à partir de 18 heures.

Exposition du 2 septembre au 7 octobre 2001, les dimanches de 14 à 19 heures.

J. Pradelle

LES CLASSES EN "1"

La journée du 22 avril 2001, s'est déroulée sous un temps clément et ensoleillé, quelle chance nous avons eu. Vous étiez nombreux à nous accompagner.

Tous les conscrits ont passé une bonne journée.

Donc pour une dernière fois au nom de toute l'équipe des "1", mille mercis aux habitants de Pollionnay qui ont participé à nos manifestations que nous avons organisées l'année qui a précédé.



C'est donc aujourd'hui que la chenille des "1" vous tire leur révérence et souhaite bon courage et bonne chance au papillon en "2".

Irène Bouchard

STAGE ÉCOLE DE MUSIQUE

L'école de musique de Pollionnay, de Sainte Consorce et la MJC de Pollionnay, le 15 et 16 septembre 2001 au plan de la Vache, vous proposent un week-end loisirs et/ou stages percussions au Plan de la Vache.

Samedi

Arrivée le samedi matin 10 h avec son pique-nique, début du stage à 14 heures jusqu'à 19 heures - 2 niveaux sont proposés :

- Initiations - débutants 1^{re} année (stage 1)

- 2^e année et plus (stage 2)

Repas du soir et soirée.

Dimanche

Petit déjeuner et ballade repas de midi, farniente, puis départ en fin d'après-midi.

Coût week-end : 2 repas + petit déjeuner + nuit : 180 F adultes - 150 F enfant

Coût stages : 200 F par personne minimum 5 personnes

Réponses auprès de Victor MJC au 04 78 48 10 03 ou école de musique.

LA VIE ASSOCIATIVE

LA
FOIRE

C'est la dernière ligne droite... !
Les décisions sont prises, on met la dernière main à la pâte. Alors, la 22^e ?

Vous allez retrouver, le vide-grenier auquel, nous insistons, vous pouvez participer gratuitement.

Dès le matin une animation musicale conduite cette année par la batterie-fanfare "L'Espérance de Virigneu" (Loire)
Une grande expo se tiendra dans et devant la salle municipale : "Modélisme et Arts Manuels" avec le MCEJ (Modélisme Club Estrablin Jardin) Ca roule, ça vole et ça navigue..., à vous de voir.

Des expos à thème : à la médiathèque : marchés, foires et comices d'autrefois dans notre région, à la maison de la rencontre : vitraux de Madame Gormand-Duval, animation à la maison des jeunes, mur d'escalade... etc... etc...

Avec la tombola, vous pourrez gagner :

- un W. E. dans un Relais Châteaux... tourisme, traditions et gastronomie... ça fait rêver !

- ou alors : un voyage en montgolfière à deux... se sentir léger, léger...

- ou encore : une croisière, toujours pour deux... Je vous emmènerai sur mon joli bateau ! etc... etc...

et de nombreux autres lots.

Vous trouverez de quoi vous restaurer à la salle paroissiale, repas préparé par Olivier Terrasse et le comité de foire, qui assurera le service. Tarif : 70 F par personne. Inscription toute la matinée au car podium.

Nous vous rappelons le plan de circulation pour la foire et nous vous demandons de respecter les interdictions de stationner dans le centre bourg... C'est un désagrément pour certains, nous en avons conscience, mais c'est très important pour la réussite de cette manifestation si chère à notre village.

A tous, nous souhaitons de bonnes vacances

Pour le comité : Étienne Brochet



SAUVEGARDE DES COTEAUX DU LYONNAIS

On entend, de çà, de là, des propos fatalistes, voire défaitistes...
"De toutes façons, l'autoroute va se faire". Et chacun connaît quelqu'un qui connaît quelqu'un qui...

NON, il ne faut pas croire cela ! Vous l'avez vu, vous l'avez entendu à la télé... même le Président Chirac est sensible à l'écologie, veut protéger l'environnement. Cela fait maintenant 11 ans que la S.C.L est née... Et chaque jour qui passe nous montre que les gens, les individus, les citoyens comme les élus, sont de plus en plus concernés par la défense de la qualité de la vie. La réussite d'ALCALY, notre partenaire dans la lutte, le montre bien.

Et que dire de notre dernière assemblée générale intercommunale, le 12 juin dernier à Grézieu-la-Varenne.

Une assemblée fournie, combative, 23 comités représentés sur 23, et 6 associations sur 10 du 2^e collège... 112 représentants à cette A.G. pour apprécier le rapport moral présenté par Camille Mordelet et suivre avec intérêt le rapport financier présenté par Roger Souteyrand. Ces deux rapports, adoptés à l'unanimité ont été suivis par de nombreuses questions du public et des débats animés.

112 présents, il faut insister. Nous étions 70 en 1999 et 90 le 8 juin 2000. Il n'y a donc pas de démobilité, bien au contraire, et chacun de nous doit être convaincu, pour faire obstacle aux rumeurs et peut-être à ses propres craintes.

Sans doute devons-nous nous battre encore longtemps, mais nous ne pouvons que gagner.

Pour le comité : Étienne Brochet

Nota : le compte rendu de l'A. G. du 12 juin, ainsi que tous les documents et courriers cités sont disponibles auprès des membres du bureau.

CONCOURS RÉGION RHÔNE ALPES

A l'occasion du centenaire de la loi du 1er juillet 1901, le Conseil Régional Rhône-Alpes a décidé de mettre en œuvre un concours destiné à promouvoir l'engagement associatif des jeunes entre 18 et 30 ans.

Les thématiques retenues par l'Assemblée Régionale relèvent des sept domaines suivants :

- l'humanitaire
- l'environnement
- le sport
- la culture
- les solidarités
- les sciences et technologies
- l'esprit d'entreprendre.

Les modalités et les critères d'inscription à ce concours sont disponibles au secrétariat de la mairie.

Attention, date limite de dépôt des dossiers fixée au 1^{er} septembre 2001.

**SARL
JEAN FAURE**

- MENUISERIE
- AGENCEMENT
- ESCALIERS
- CHARPENTE
- COUVERTURE
- ZINGUERIE

GREZIEU-LA-VARENNE. Tél. 04 78 57 18 04

DIVERS EMPLOI/FORMATION

SAISONNIER À L'OFFICE DU TOURISME

L'Office du Tourisme de l'Ouest Lyonnais recherche une personne pour les mois de **juillet, août et septembre**, pour accueillir et renseigner les visiteurs au point d'information d'Yzeron le **dimanche de 10h à 12h et de 14h à 18h**.

Qualités requises

- Avoir si possible une formation ou une expérience dans le domaine du tourisme
- Habiter l'Ouest Lyonnais
- Être titulaire du permis B

Nous contacter rapidement :

Office du Tourisme de l'Ouest Lyonnais
04 78 87 05 21 ou 06 22 08 05 39

RECRUTEMENT A.I.A.D.

Vous cherchez du travail dans l'ouest Lyonnais, vous aimez les contacts humains, l'A.I.A.D recrute.

A.I.A.D

(Association Intercommunale d'Aides à domicile)

Place Andrée-Marie Perrin
Bâtiment de la Poste
69290 Craponne

Permanence tous les jours
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Tél./Fax 04 78 57 34 09

Deux propositions de formation :

■ Votre projet professionnel

- Agent administratif
- Assistant de gestion
- Collaborateur polyvalent PME - PMI
- Responsable administratif

■ Vous êtes

- Salarié
- Demandeur d'emploi
- Mère de famille souhaitant retravailler

■ BTS Assistant de gestion

Formation qualifiante de collaborateur PME - PMI conventionnée par la Région Rhône-Alpes avec le concours du F. S. E

■ Objectif

Acquérir une formation de Technicien Supérieur niveau III (bac + 2) dans le secteur des services aux PME-PMI

■ Durée : 1 680 heures

- 1 200 heures au Centre
- 480 heures en Entreprise
- du 28 août 2001 au 28 juin 2002

■ Niveau d'entrée

BAC

■ Lieu

Savigny, près de l'Arbresle
C.F.P des MFR
Chalet Montange
69210 SAVIGNY
Tél : 04 74 01 41 35

■ Votre projet professionnel

- Accéder à l'emploi
- Technicien du paysage
- Installation
- Commerce para-horticole

■ Vous êtes

- Salarié
- Demandeur d'emploi
- Mère de famille souhaitant retravailler

■ C.C.T.A.R

Technicien en Jardin et Espaces Verts
Formation qualifiante conventionnée par la Région Rhône-Alpes avec le concours du F. S. E

■ Objectifs

- Acquérir les capacités et savoir-faire qui permettent l'accès à un emploi de technicien
- Validation par un titre homologué : CCTAR (niveau IV)

■ Durée : 1 520 heures

- 1 040 heures au Centre
- 480 heures en Entreprise
- de septembre 2001 à juin 2002

■ Niveau d'entrée

Niveau V

■ Lieu

Savigny, près de l'Arbresle
C. F. P des MFR
Chalet Montange
69210 SAVIGNY
tél 04 74 01 41 35

INTERCOMMUNALITÉ



CENTRE NAUTIQUE INTERCOMMUNAL DES VALLONS DU LYONNAIS

20 chemin du Stade 69670 Vaugneray - Tél. 04.78.57.83.83

A partir du 10 juillet et jusqu'au 24 août 2001, la Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais met à la disposition des enfants et adolescents des communes membres, un service de transport gratuit en car leur permettant de profiter des piscines de Thurins et Vaugneray, les après-midi, du mardi au vendredi.

Les cars passeront dans les neuf communes (Brindas, Grézieu-la-Varenne, Messimy, Pollionnay, Sainte-Consoce, Saint-Laurent-de-Vaux, Thurins, Vaugneray et Yzeron).

Un premier circuit aller et retour du mardi au vendredi :

- **ALLER** : Yzeron Salle des Fêtes/Vaugneray Centre nautique.
- **RETOUR** : Vaugneray Centre nautique/Yzeron Salle des Fêtes

ALLER			RETOUR
Départ	Ville	Station	Arrivée
13 h 00	Yzeron	Salle des Fêtes	17 h 45
13 h 02	Yzeron	Place	17 h 43
13 h 11	Thurins	Place de la Mairie	17 h 34
13 h 13	Thurins	Le Pont (arrêt Conseil général)	17 h 32
13 h 15	Thurins	Parking de la piscine	17 h 30
13 h 18	Messimy	Mairie (arrêt Conseil général)	17 h 27
13 h 19	Malataverne	(arrêt Conseil général)	17 h 26
13 h 24	Brindas	Place (arrêt TCL)	17 h 21
13 h 25	Brindas	Route de la Douane (abris bus)	17 h 20
Arrivée	Vaugneray	Centre Nautique des Vallons du Lyonnais	17 h 15
13 h 30			Départ

TARIFS 2001 PISCINE

Entrées unitaires	
Adultes :	29 F
Enfants (4 à 14 ans inclus) :	18 F
Plus de 65 ans :	25 F
Enfants (en groupes organisés) :	12 F
Abonnement Résidents	
Adultes x 10 :	150 F
Enfants x 10 :	110 F
Plus de 65 ans x 10 :	140 F
Abonnement non Résidents	
Adultes x 10 :	260 F
Enfants x 10 :	150 F
Plus de 65 ans x 10 :	220 F
Comités d'entreprises Tarif unique :	210 F
Sauna L'heure : 46F	10 séances : 410F
UV L'heure : 46F	10 séances : 410F

Cette prestation est GRATUITE et réservée aux enfants jusqu'à 18 ans

Sur ce trajet, il n'y aura pas de desserte autre que la piscine de Thurins et le Centre nautique de Vaugneray.

Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés par une personne de plus de 16 ans.

Seuls les adultes accompagnant un enfant de moins de 10 ans pourront être acceptés.

Un deuxième circuit aller et retour du mardi au vendredi :

- **ALLER** : St Laurent-de-Vaux place de la Mairie/Vaugneray Centre nautique
- **RETOUR** : Vaugneray Centre nautique/St Laurent-de-Vaux place de la Mairie

ALLER			RETOUR
Départ	Ville	Station	Arrivée
13 h 45	St Laurent de-Vaux	Place de la Mairie	18 h 50
13 h 52	Vaugneray	Station Shell	18 h 43
13 h 54	Vaugneray	Place (arrêt TCL)	18 h 41
13 h 55	Vaugneray	Les Fontannières (arrêt TCL)	18 h 40
14 h 02	Pollionnay	Centre (arrêt TCL)	18 h 33
14 h 04	Pollionnay	Le Verdy (arrêt TCL)	18 h 31
14 h 06	Pollionnay	Valency (arrêt TCL)	18 h 29
14 h 09	Ste Consoce	Village (arrêt TCL)	18 h 26
14 h 11	Ste Consoce	Le Quincieux	18 h 24
14 h 16	Grézieu La-Varenne	Face à la poste (arrêt TCL)	18 h 19
Arrivée	Vaugneray	Centre Nautique des Vallons du Lyonnais	18 h 15
14 h 20			Départ

LEÇONS DE NATATION

Particuliers été

30 min x 1 élève :	70 F
Forfait 10 leçons :	650 F
2 élèves ensemble :	60 F par élève
3 élèves ensemble :	50 F par élève

Particuliers hiver

30 min x 1 élève :	50 F
Forfait 10 leçons :	400 F
2 élèves ensemble :	35 F par élève
3 élèves ensemble :	30 F par élève

INTERCOMMUNALITÉ

CARNETS DE VOYAGE

CYCLE DE REPORTAGES AUDIOVISUELS - PROGRAMME 2001-2002

Les conférences ont lieu à 14 h 30 dans la Salle du Foyer Cinéma au 5 rue de la Déserte à Vaugneray

Mercredi 10 octobre 2001 à 14 h 30 : Cuba

La salsa du dollar, un reportage de Hassen Er Rihani.

Le temps de la Révolution est passé, Cuba est usée, râpée. Quarante ans ! L'espérance a vieilli.

Murs décrépis, pastels écaillés. Le décor est fatigué mais l'ombre des jalousies s'éclaire toujours de visages souriants, les paysans aux joues pleines tirent sur d'épais cigares, le corps des femmes ondule dans un parfum de vanille... Doucement la vie, sans plus d'ennui que d'envie. Les clichés d'avant la Révolution, lorsque Cuba était le bordel de l'Amérique, reflètent-ils la réalité d'aujourd'hui ? Cubacasin, jackpot des sens à moindre risque ?

Qu'est devenue l'Île aux rêves ? Les songes d'aujourd'hui nourris de la confiance d'hier ressemblent-ils aux réalités d'avant Castro ? Cuba vit entre salsa et soif de dollars, Cuba attend le dénouement dans la musique et le dénuement.

Mercredi 14 novembre 2001 à 14 h 30 : Birmanie

Des hommes et bouddha, un reportage de Nadine et Jean-Claude Forestier

De quelle nature est cette prenante nostalgie qui fait revenir Nadine et Jean-Claude Forestier en Birmanie, aujourd'hui le Myanmar ?

Viendrait-elle de Yangon, capital désuète, de Pagan aux mille pagodes, l'ancienne ville royale de Mandalay, du lac Inle et de la fête de la Pleine Lune d'octobre, de Mrauk U l'oubliée, du Rocher d'Or de Kyaiktiyo ou encore de Moulmein ou de Pattein avec les plages du Golfe du Bengale, ou peut-être bien de ces regards et de ces sourires birmans dont ils gardent le précieux souvenir ?

De sites en portraits, la Birmanie égrène ses émotions et vous emmène dans un voyage encore privilégié.

Mercredi 5 décembre 2001 à 14 h 30 : Chine

Les merveilles de Marco Polo, un reportage de Jean Charbonneau et Dong Wei.

Quatre saisons aux quatre coins de l'Empire du Milieu. Un fabuleux voyage de 60 000 km, de + 40° dans le désert du Turkestan à -30° en Mandchourie. La vie chinoise dans toutes ses variétés et ses extrêmes. 19 peuples rencontrés, parfois peu connus, sans oublier, au rendez-vous, six grandes fêtes traditionnelles.

1^{er} prix Multivision Festival du Guilvinec-Bretagne.

Mercredi 23 janvier 2002 à 14 h 30 : Lagune de Venise

Autour des doges, un reportage de Philippe Lannoy.

Assis face à la lagune, je savoure un prosecco bien frais. Chiara prépare la polenta et le risotto dont elle a le secret... Notre hôte est Sylvano. Nous l'accompagnerons dans ses

vignes, ses champs d'artichauts, à la pêche, à la chasse. Il aime sa lagune et en connaît les moindres recoins.

La lagune est un vaste domaine aquatique chargé d'histoire, de richesses artistiques, naturelles, humaines : cathédrale byzantine, monastères, îles abandonnées, villages en ruines, anciens lazarets, souffleurs de verre, dentellières...

Quand la lagune est en fête, on régate à Bruno. Lors de la Vogalonga, quatre mille rameurs s'affrontent sur 30 km tandis que les voiles traditionnelles déploient leurs couleurs éclatantes.

Laissez-vous porter sur cet écrian aquatique où miroite Venise.

Mercredi 27 février 2002 à 14 h 30 et exceptionnellement une 2^e séance à 19 h 30 : Mexique

Couleurs métisses, un reportage d'Annie et Pierre Regior.

Le Mexique est un état d'esprit disait Graham Green, D. H. Lawrence le comparait à une odeur. Il n'y a rien de semblable au monde : la population, les comportements, les paysages, l'histoire, les cultures, l'architecture. Tout au Mexique est exceptionnellement et uniquement mexicain.

Au nord, les déserts, la Barranca del Cobre, la Baja California entre Pacifique et Mer de Cortès. Au centre, les montagnes et les volcans, les villes coloniales, les fêtes indiennes. Au sud, les plaines du Yucatan et les collines brumeuses du Chiapas d'où émergent les temples mayas.

Et au-dessus de tout, l'âme indienne, dans l'ombre des vestiges des civilisations brisées, à l'abri des toits de palme, dans la couleur éclatante des huipiles.

Mercredi 27 mars 2002 à 14 h 30 : Syrie

A la croisée des civilisations, un reportage de Michel Lassance, Françoise et Jacques Saucin et J. Jacques Sommeryns.

Les tells mésopotamiens, les cités byzantines, Palmyre, les villes arabes, les citadelles des croisés nous content une longue et belle histoire tissée d'Orient et d'Occident.

La Syrie, c'est surtout l'hospitalité des Bédouins du désert, des cultivateurs de l'Euphrat l'invitation à partager le thé dans les cafés, les maisons. La Syrie, c'est le chant des norias, l'appel muezzin, la circulation hallucinante des "belles américaines" jaunes et brinquebalantes dans les rues de Damas ou d'Alep.

La Syrie, c'est l'odeur des épices, l'arôme du café à la cardamome, les falafels que l'on grignote avant de plonger dans les vapeurs revigorantes du hammam...

La Syrie, une grande séductrice !

Pour tous renseignements complémentaires, contacter : Madame Hector, Adjointe Déléguée à la Vie Culturelle au 04 78 45 83 32 ou la Mairie de Vaugneray au 04 78 45 80 48.

INTERCOMMUNALITÉ

CONCERT EVVL

Après la traditionnelle messe des classes le matin, ce dimanche 22 avril, à Pollionnay, notre église s'est remplie une seconde fois en fin d'après-midi.

Un public nombreux et chaleureux est venu assister au concert de l'Ensemble Vocal des Vallons du Lyonnais, qui, "chez lui", a proposé un programme varié de grande qualité.

En guise d'introduction, Sébastien Torchet, dont chacun reconnaîtra le talent et la virtuosité, a successivement interprété au piano cinq extraits d'œuvres, nous offrant un parcours initiatique depuis le grand classicisme de Beethoven jusqu'aux harmoniques modernes de Berio, en passant par Chopin, Rachmaninov, et Debussy.

Vint ensuite, dirigé par Corinne Poulain et accompagné au piano à nouveau par Sébastien, l'interprétation d'une œuvre contemporaine, le Gloria de François Poulenc. Au delà de la prestation vocale de grande qualité de l'Ensemble, chacun



Ensemble Vocal des Vallons du Lyonnais

aura remarqué la fluidité, la précision et la parfaite pureté de la voix de la soprano solo, Cécile Dibon-Lafarge qui a donné à cette pièce toute son émotion.

En seconde partie, l'Ensemble Vocal, alors dirigé par Marc Bolze (le chef permanent dont on a pu mesurer la conviction) et accompagné par un orchestre d'instruments anciens, nous a plongé dans le plus pur du baroque avec l'interprétation du Dixit Dominus de Georg Friedrich Haendel, pour chœur, orchestre et cinq solistes, dont l'exécution, d'une extrême difficulté, a ravi tout le public.

Une fois encore, en cette fin d'après-midi, la qualité et le public étaient au rendez-vous.

Nancy Péfaure

Info de dernière minute !

L'Ensemble Vocal des Vallons du Lyonnais prépare actuellement son prochain grand spectacle. Il nous donne rendez-vous **fin juin, début juillet 2002**, dans un lieu de la CCVL, pour un concert "grande échelle" (350 choristes, 80 musiciens) consacré principalement à Carl Orff et à son très célèbre Carmina Burana

À suivre...

INTERCOMMUNALITÉ

DÉCHETTERIE

RAPPEL AUX ENTREPRISES

Nous vous rappelons que les entreprises disposent par an de 4 tickets gratuits (correspondant chacun à 1 unité).

Ces tickets sont à retirer en mairie sur présentation du justificatif de la Raison Sociale et de l'adresse de l'entreprise.

CONDITIONS D'ACCÈS

Véhicule appartenant à un particulier habitant une des communes de la communauté ou à une entreprise dont le siège social est situé sur le territoire de la communauté.

■ Gratuit

- Véhicule dont la charge utile* est inférieure à 600 kg
- Remorque de moins de 500 kg de charge utile

■ Payant 1 unité

- Véhicule entre 600 kg et 1 tonne de charge utile
- Remorque entre 500 kg et 1 tonne de charge utile

■ Payant 4 unités

- Véhicule entre 1 tonne et 2 tonnes de charge utile
- Remorque entre 1 tonne et 2 tonnes de charge utile

■ Interdiction : tout véhicule de plus de 2 tonnes (inclus) de charge utile

* Charge utile : différence entre le poids total en charge (PTC) et le poids à vide, indiqués sur la carte grise du véhicule.

MEDICITY™

Le saviez-vous ?

- La contamination accidentelle par les déchets de soins, éliminés dans les ordures ménagères est une réalité.
- Chacun est responsable de l'élimination de ses déchets.
- La séparation des déchets de soins à risque, des autres déchets est obligatoire.

La solution ?

- Le service Medicity™

Comment faire ?

- Vous avez stocké vos déchets de soins et avez besoin de les éliminer.
- Rendez-vous à la mairie et demandez à l'accueil contre une pièce d'identité, la carte Medicity™ (elle est établie au nom de la commune).
- Allez ensuite à la déchetterie et faites vous guider (après avoir introduit la carte) par les instructions du point de collecte. Un bon de dépôt vous sera remis.



- Rendez ensuite la carte Medicity™ à l'accueil de la mairie.

Alors ?

- Facile, respecte l'environnement, respecte la réglementation
- Des déchets de soins à éliminer ?

Ayez le réflexe.... Medicity™.

DEPUIS LE 3 AVRIL 2001
NOUVELLE PROPRIÉTAIRE DU SALON DE COIFFURE

-INFINITIF-

Mlle Audrey RAYMOND
pour vous servir

Du mardi au vendredi Samedi
9 h 00 - 12 h 00 8 h 30 - 16 h 30
14 h 00 - 18 h 30 Non stop

Venez la découvrir

Tél. 04 78 48 17 65

Marc BOUCHARD
Artisan Maçon



Maçonnerie Générale
Taille de pierres
Rénovation

La Poizatière 69290 POLLIONNAY
Tél. 04 78 48 12 78

CHRISTIAN PATRU S.A.

PLÂTRERIE - PEINTURE
REVÊTEMENT DE SOL

92, route de Paris
69260 Charbonnières-les-Bains
Tél. 04 78 34 50 13 - Fax 04 78 34 81 61

Cabinet d'Architecture SERIZIAT

Jean-François/Jean-Charles



69760 Limonest tél : 04.78.35.24.15 Fax : 04.78.64.94.23

Mr. Bricolage

2, avenue Edouard Millaud
69290 CRAPONNE

Tél. 04 78 57 33 11 - Fax 04 78 44 82 02
<http://www.mr-bricolage.fr>

RESTAURANT TERRASSE

Olivier Terrasse

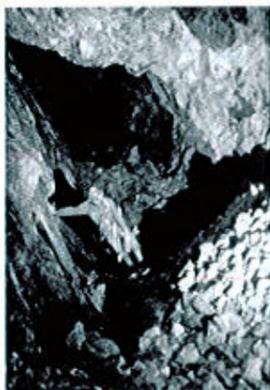
Restaurateur - Traiteur
Spécialités Maison
Menus Gastronomiques
Plats cuisinés à emporter (salés, sucrés)
Toutes réceptions

Tél. 04.78.48.12.06 - 69290 POLLIONNAY

LA MINE DU VERDY : BILAN DE 10 ANNEES DE GESTION ET DE PROTECTION

BREF HISTORIQUE

Quelques anciens de Pollionnay se souviennent encore sans doute de ce que fut la mine du Verdy... Rappelons seulement ici que la mine de fluorine et de barytine du Verdy fut exploitée de 1890 à 1939 environ. Elle a fourni 8500 tonnes de minerai, avant d'être abandonnée, puis systématiquement pillée par les chercheurs de minéraux, et enfin transformée peu à peu en décharge sauvage.



En décembre 1985, des naturalistes de la Frapna¹ redécouvrent l'entrée du puits... Entre les débris et la voûte, il est possible de se glisser, pour accéder au réseau souterrain. Celui-ci présente de grands volumes, habituellement rares dans les mines, et rendant la cavité particulièrement pittoresque. La présence d'une demi-douzaine de chauve-souris (oreillards surtout) incite à lancer une action pour sauver cette mine, vouée au comblement.

SAUVER LA MINE ET GÉRER LE SITE

Après diverses péripéties, l'acte de vente est signé en février 1988. Il porte sur une parcelle extérieure de 500 m² contenant les entrées, et sur la partie souterraine. Un "comité de gestion" est constitué, regroupant la Frapna-Rhône, le CDSR² et le Centre Ornithologique Rhône-Alpes, section Rhône.

Pelleteuse et camions bennes à l'appui, au moins 200 m³ d'ordures sont extraits, le terrain remodelé et une dalle de béton

coulée en extérieur, permettant un accès sécurisé au réseau de galerie. Le coût total de la restauration et de l'aménagement a pu être estimé à 250 000 F y compris bénévolat valorisé.

Au moins 1500 h de travail bénévole seront encore nécessaires pour re-végétaliser l'extérieur, installer une porte (qui sera fracturée trois fois...), sceller des échelles facilitant la visite, construire un panneau d'information, etc, etc.



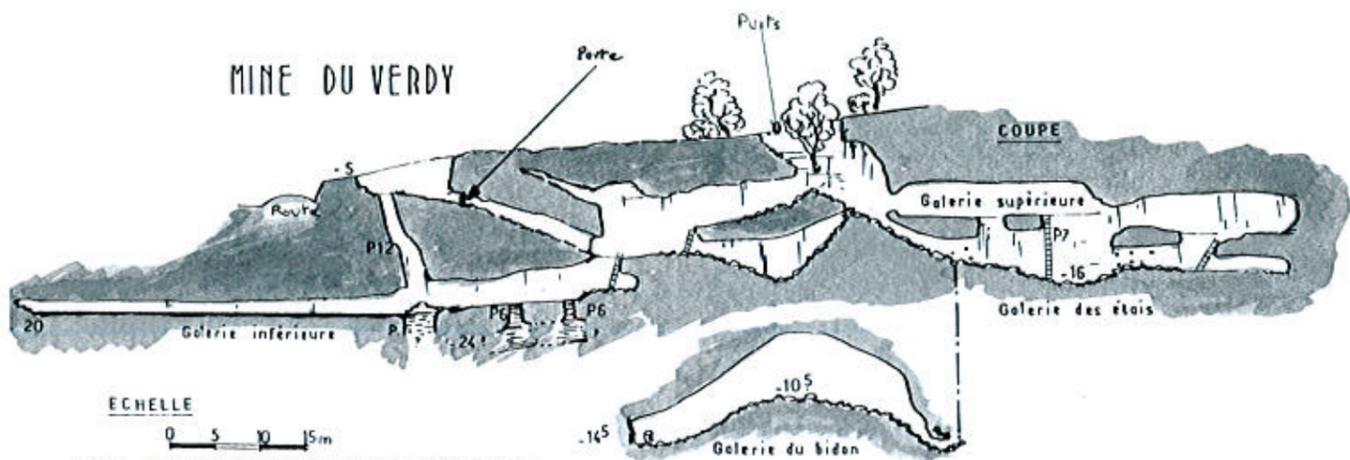
Le 3 avril 1990, par décision du Préfet du Rhône, et sur avis de la Commission Départementale des Sites, la mine du Verdy est classée "Réserve Naturelle Volontaire".

Les aménagements réalisés visent tous à favoriser l'installation sur le site, d'une faune sauvage, notamment chauve-souris, aussi diversifiée que possible. A l'intérieur, c'est surtout la pose d'une quarantaine de briques creuses qui va s'avérer bénéfique pour les chauve-souris qui recherchent des trous pour passer l'hiver. En extérieur, des plantations d'arbustes à fleurs et à baies, sont réalisées, visant à accroître la biodiversité végétale et à offrir une source de nourriture aux oiseaux et aux insectes : sureau noir, sorbier des oiseaux, alisiers blanc, bouleau, etc.

Un plan de gestion est établi, permettant d'abord la réalisation d'inventaires faune/flore aussi complets que possible, et la mise en place d'un suivi scientifique pour voir comment le site évolue et est recolonisé par la faune après aménagement.

1 : FRAPNA : Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature, section Rhône.

2 : CDSR : Comité Départementale de Spéléologie du Rhône



DESCRIPTION SOMMAIRE DU SITE

La partie résiduelle de la mine du Verdy, seule accessible aujourd'hui et constituant la Réserve naturelle, totalise environ 250 m de galeries, avec un point bas à - 20 mètres. Pour l'essentiel, la mine se présente sous l'aspect d'une galerie haute et étroite. La cavité est de type « épidermique », l'épaisseur de la voûte n'excédant pas quelques mètres. De ce fait, la mine du Verdy subit d'importantes variations de températures qui nuisent à l'occupation permanente par les chauve-souris. Seule la partie profonde est totalement obscure avec de faibles amplitudes thermiques.

La mine se prolongeait autrefois par un réseau de galeries jusqu'au bas de la vallée. Aujourd'hui, les étages inférieurs sont complètement noyés et inaccessibles, la profondeur de l'eau pouvant atteindre une vingtaine de mètres.

Une analyse de l'eau a été effectuée peu avant le classement en réserve. Cette analyse a mis en évidence la non potabilité de l'eau, polluée par des germes pathogènes consécutifs à la décharge préexistante, ainsi qu'une teneur en fluor assez élevée.

UN LIEU DE RECHERCHE AVEC UN BILAN POSITIF

Les suivis scientifiques mis en place ont porté dès le début sur les chauve-souris, sur la composition de la faune cavernicole, ainsi que sur l'inventaire de quelques ordres d'invertébrés et de vertébrés extérieurs, ainsi que sur la végétation du site. Outre le travail permanent d'inventaire effectué par les associations gestionnaires, les invertébrés souterrains ont été inventoriés, au cours de l'année 1991, par un groupe d'étudiants en Biologie animale de l'Université Lyon-1. Actuellement des recherches sont en cours par des scientifiques de ce même laboratoire de Biologie souterraine de l'Université, portant sur la microfaune des sédiments.

Enfin signalons que diverses visites officielles de scientifiques ou de personnalités, venus parfois de pays étrangers, ont eu lieu sur le site, ainsi que deux émissions télévisées.

LES CHAUVES-SOURIS

La mine du Verdy n'abrite des chauve-souris qu'en hiver. Rappelons que toutes les espèces de chauve-souris sont protégées en France, qu'elles sont toutes insectivores et que beaucoup d'entre elles sont en voie de disparition. Certaines espèces fréquentant la mine sont rares et présentent un intérêt européen.

Si moins d'une demi-douzaine de chauve-souris fréquentaient la mine lors de sa re-découverte, les maxima hivernaux dépassent souvent aujourd'hui 50 individus avec un record à 62 en 1998. Ces chiffres peuvent paraître faibles, mais à l'échelle du département, ils sont très importants. La mine du Verdy est en effet le second meilleur site d'hivernage. Ici, plus que le nombre d'individus, c'est le nombre d'espèces présentes qui est à remarquer. Apparues peu à peu au cours des aménagements 10 espèces différentes fréquentent le site à ce jour, améliorant ainsi considérablement la biodiversité initiale. Dans la liste ci-dessous des chauve-souris fréquentant la mine, l'astérisque indique les espèces d'intérêt européen :

- **Grand Rhinolophe fer-à-cheval ***
Espèce très menacée, présente dès l'origine.
Tend à disparaître aujourd'hui.
- **Petit Rhinolophe fer-à-cheval ***
Présent dès l'origine.
- **Oreillard commun**
Présent dès l'origine.
- **Murin de Naterrer**
Présent dès l'origine.
- **Murin de Daubenton**
Apparu en 1990, régulier depuis en petit nombre.
- **Murin de Bechstein**
Première apparition en 1993.
Espèce rare en France, plus ou moins régulière dans la mine.
- **Oreillard roux**
Apparu et contrôlé en 1994.
- **Murin à oreilles échanquées***
Première apparition en 1994, régulier depuis en petit nombre
- **Barbastelle***
Première apparition en décembre 1995, plus ou moins régulière depuis.
Il s'agit d'une espèce remarquable et réputée rare.
- **Murin à moustaches***
Première mention en 1996, plus ou moins régulier depuis

Les chauve-souris pendent parfois librement accrochées aux voûtes par les pattes et la tête en bas. Mais le plus souvent, elles restent invisibles, cachées dans des fissures ou des trous. En période d'hivernage, les briques creuses installées sont efficaces et beaucoup de chauve-souris s'y installent, ce qui facilite leur comptage et leur détermination.

En période estivale, la mine n'est fréquentée que par moins d'une dizaine d'individus : quelques oreillards, murins de Naterrer et de Bechstein



Le Murin de bechstein : espèce rare fréquentant la Mine du Verdy.

ENVIRONNEMENT

MAIS IL N'Y A PAS QUE LES CHAUVESOURIS...

Outre les chauve-souris, le milieu souterrain héberge de nombreux hôtes de groupes zoologiques variés. Parmi eux, des crustacés, des arachnides et des insectes. Certains sont spécialisés et adaptés au milieu souterrain au point de n'en jamais sortir. D'autres au contraire sont des hôtes occasionnels plus ou moins réguliers. La mine du Verdy abrite ainsi plus de 70 espèces souterraines qui pour certaines, ont recolonisé le milieu après restauration. La liste complète des espèces recensées serait fastidieuse. Signalons seulement quelques curiosités comme ces sortes de crevettes aveugles appelées Niphargus et qui sont de véritables fossiles vivants, ou encore de minuscules et inoffensifs pseudo-scorpions...

En extérieur, les invertébrés ont été peu étudiés mis à part les papillons. Quant aux vertébrés, compte tenu de la superficie réduite de la parcelle, les potentialités sont faibles : quelques rongeurs (campagnols, mulots), deux espèces de musaraignes et quelques oiseaux nicheurs réguliers comme le

Rouge-queue noir. La réserve naturelle de la mine du Verdy apparaît en définitive un peu comme un laboratoire vivant d'observation et d'étude de la faune sauvage des monts du Lyonnais.

LA BIODIVERSITE : UN ENJEU VITAL

Le maintien ou la restauration de la biodiversité des écosystèmes est devenu une priorité en Europe occidentale, tant les atteintes au milieu naturel se sont avérées destructrices. Aussi est-il intéressant de tenter d'établir, pour des sites heureusement protégés, quelle est la biodiversité globale, c'est-à-dire, combien d'espèces vivantes animales ou végétales, sont présentes sur un site donné.

Pour la mine du Verdy, il est possible aujourd'hui d'esquisser quelques résultats, résumés dans le tableau ci-après. On voit que même une petite parcelle peut être très riche du point de vue nature.

ENVIRONNEMENT

FLORE

	Nombre d'espèces présentes	Total
LICHENS	Non déterminées - Au moins 5 espèces	5
MOUSSES	Non déterminées - Au moins 3 espèces	3
CHAMPIGNONS	Non déterminées - Au moins 5 espèces	5
FOUGÈRES	Quelques espèces introduites	10
GRAMINÉES	Non déterminées - Au moins 5 espèces	5
PLANTES A FLEURS	- FABACEES : 5	72
	- COMPOSÉES : 13	
	- CRUCIFÈRES : 6	
	- OMBELLIFÈRES : 1	
	(autres espèces à déterminer) - Divers espèces : 47	
ARBRES et ARBUSTES	20 espèces plantées, 6 présentes à l'origine	26
TOTAL VÉGÉTAUX		126 espèces

FAUNE

ORDRES	Nombre d'espèces dans la mine	Nombre d'espèces en extérieur	Nombre total d'espèces
Vers	3	Non recensés	3
Mollusques	2	10	12
Arachnides	6	Non recensées	6
Crustacés	4		4
Myriapodes ("Mille-pattes")	7	Non recensés	7
Collembolles et Diploures	16	Non recensés	16
Coléoptères	6	45	51
Diptères	10	Au moins 10	20
Trichoptères	3	Néant	3
Hyménoptères	1	6 espèces à déterminer	7
Lépidoptères	3	29	32
Reptiles/Amphibiens		5	5
Chauve-Souris	10		10
Autres mammifères		10	10
Oiseaux	1	13	14
TOTAL FAUNE	205		
NOMBRE TOTAL D'ESPÈCES DANS LA RÉSERVE			336

EN GUISE DE CONCLUSION

Malgré sa superficie réduite, la réserve naturelle du Verdy est un exemple réussi de restauration d'un milieu dégradé. Le nombre d'espèces animales et végétales présentes sur le site (tableau ci-dessus) est réjouissant, et la commune de Pollionnay peut donc s'enorgueillir d'avoir une des rares réalisations de ce type en France.

Les problèmes restent cependant nombreux, liés pour l'essentiel à l'évolution spontanée du site souterrain. N'étant pas une cavité karstique, les éboulements et chutes de pierre y sont quasi permanents, pouvant remettre en cause ou annuler les efforts d'aménagement entrepris.

Rappelons enfin, que la mine n'est pas ouverte au public pour des raisons de sécurité. Des visites individuelles peuvent cependant s'envisager sur demande, hors période d'hibernation, c'est-à-dire entre avril et septembre.

Pour la Frapna, Daniel Ariagno - tél : 04 72 77 19 90

M. BROSSARD Laurent

- CRÉATION
- ENTRETIEN ESPACES VERTS
- MACONNERIE
- TERRASSEMENT



Ponce Chenevière
69290 POLLIONNAY
N° Siret 415 261 163 00018
Tél. 04 78 48 18 62
Portable 06 07 05 56 04



Mécanique • Carrosserie
Peinture
Vente neuf & occasion

GARAGE CHAPOLARD

Agent Peugeot

6 route des Pierres Blanches - 69290 GRÉZIEU-LA-VARENNE
Tél. 04 78 57 02 09 • Fax 04 78 57 29 98

S.A.R.L. BEAUPELLET



CHAUFFAGE FUEL ET GAZ

SANITAIRE
ZINGUERIE
DÉPANNAGES



QUALIFICATIONS : PGN. PGP. QUALIBAT

☎ 04 78 48 12 48 - Fax : 04 78 48 16 57

« La Rapaudière » 69290 Pollionnay

le jardin des lettres

LIBRAIRIE

83, avenue Edouard Millaud
69290 CRAPONNE

Téléphone & télécopie : 04 78 44 66 54

*La vie prend des couleurs avec le
libre-service de la plante Desbos*



*Grand choix de plantes vertes
et fleuries, compositions,
plantes à massifs, fleurs coupées...*

Pour vous servir : Non-Stop
de 9 h à 19 h du lundi au samedi
de 9 h à 12 h dim. et jours fériés



Av. Marcel Mérieux - 69280 Marcy l'Etoile
Tél. : 04 78 87 18 58 - Fax : 04 78 87 82 96